



TRESORERIE

adresse de correspondance
Avenue des Arts 30
1040 BRUXELLES

Paiements

Traitements et Pensions

Note aux Ordonnateurs

votre courrier du

vos références

nos références

annexe(s)

Prime de développement des compétences 2010

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

Dans le cadre de la préparation au paiement de la prime de développement des compétences 2010, vous trouverez ci-joint un fichier Excel.

Ce fichier Excel comprend tous les agents ayant droit à la prime de développement des compétences 2010, et ce sur base des données dont dispose le SCDF au 31 mai 2010.

Sont également mentionnés, les agents bénéficiant d'une pension de survie pour lesquels le renoncement au paiement de la prime de développement des compétences a été communiqué.

FICHER DE CONTROLE

Ce fichier peut servir de base aux contrôles demandés. Vous n'êtes pas tenu de le renvoyer au SCDF – voir page suivante.

DONNEES DU FICHIE REXCEL	
COLONNE	SIGNIFICATION
ORDON	Numéro de l'Ordonnateur
MATR	Matricule de l'agent
GRP	11 FR statutaire / 12 FR contractuel 21 NL statutaire / 22 NL contractuel
IMP	Imputation
CONT	Numéro du contrat de l'agent auprès du SCDF. Si l'intéressé(e) a plus d'1 contrat, il y a une ligne pour chaque contrat.
NOM PRENOM	
SCALE	Echelle de traitement
DROIT 31/5	Sur base des données dont dispose le SCDF au 31.5.2010, l'intéressé(e) a droit à la prime de développement des compétences. Sont également mentionnés, les agents qui renoncent au paiement de la prime de développement des compétences en raison d'une pension de survie.
STOP VF	La date de cessation du droit à la prime de développement des compétences est mentionnée pour autant qu'elle ait été communiquée auparavant par le service du personnel.
DROIT VF	La date de début du droit à la prime de développement des compétences est mentionnée pour autant qu'elle ait été communiquée auparavant par le service du personnel.
COMMENT	

METHODE DE TRAVAIL DU SCDF – INTERVENTION DES ORDONNATEURS

Dans la note aux Ordonnateurs du 16 septembre 2009, nous avons sollicité votre collaboration à la nouvelle méthode de travail utilisée par le SCDF dans le cadre de la prime de développement des compétences 2010: pour la période de référence débutant le 1.9.2009, le montant annuel de la prime est mentionné chaque mois dans le fichier des données du SCDF. Nous vous demandons également de communiquer immédiatement les modifications suivantes:

- ▶ une modification du montant annuel
- ▶ une réduction de moitié du montant annuel
- ▶ une cessation du paiement

en **mentionnant clairement la date de début de la modification.**

Le paiement de la prime de développement des compétences sera, hormis sur ordre spécifique du service du personnel, basé sur les montants annuels suivants

1. **selon le tableau ci-dessous, si le montant annuel n'est pas modifié durant la période de référence du 1.9.2009 au 31.5.2010 inclus**

Echelle de traitement	Montant annuel
ODT1	800,00
ODA1, 2, 3, 4 ODT2, 3, 4, 5	1 000,00
OC ou échelle <26**	1 700,00
OB ou échelle >25**	2 000,00
OBI, OBF3 ou OBF4	2 500,00
OA1*	2 000,00
OA2* ou OA3*	3 000,00

2. **si le montant annuel est modifié/réduit de moitié durant la période de référence ou si le droit cesse durant la période de référence**

- ➔ le service du personnel a déjà signalé cette modification ➔ pas d'intervention des ordonnateurs, vu que le SCDF dispose des données correctes
- ➔ le service du personnel n'a pas encore signalé cette modification ➔ **communiquer toutes les modifications dans un Relevé de Mutations spécial – Prime de développement des compétences 2010.**

Ce Relevé de Mutations spécial doit être renvoyé directement au bureau de gestion par voie électronique, et ce **au plus tard le 9 juillet 2010.**

En annexe, vous trouverez une liste reprenant les adresses e-mail générales des bureaux de gestion.

Vous NE devez PAS renvoyer la liste de contrôle au SCDF: toutes les modifications et corrections doivent toujours être mentionnées dans un Relevé de Mutations spécial.

A dater du 1^{er} juin 2010, toutes les modifications concernant la prime de développement des compétences doivent être communiquées au moyen d'un **Relevé de Mutations distinct – Prime de développement des compétences 2010**. Ce(s) relevé(s) doit(doivent) parvenir au service Paiements Traitements **au plus tard le 20 juillet 2010**, et ce afin de pouvoir garantir un paiement correct et en temps utile, à savoir fin septembre 2010.

Etant donné les problèmes survenus l'année dernière du fait de la non-réception des listes de contrôle, nous vous demandons d'envoyer un accusé de réception de cette note et de la ou des liste(s) de contrôle à monique.poquette@minfn.fed.be.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration

Wilfried Van Herzeele
Administrateur des Paiements

DEPARTEMENTS	ADRESSE E-MAIL GENERALE
Affaires Etrangères	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de santé	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Archives Générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Bibliothèque Royale de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Budget et Contrôle de la Gestion	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Bureau de Normalisation	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Bureau de sélection de l'Autorité (SELOR)	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Bureau d'Intervention et de Restitution Belge (B.I.R.B.)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Bureau Fédéral du Plan	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Caisse Nationale des Calamités	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Caisse Nationale des Pensions de Guerre	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines (CEGES)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Chancellerie du Premier Ministre	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Collèges des Médiateurs Fédéraux	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Commission Bancaire, Financière et des Assurances	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Commission de la Protection de la Vie Privée	bureaudegestion2.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Conseil d'Etat	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Conseil Supérieur de la Justice	bureaudegestion2.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Economie; P.M.E., Classes Moyennes et Energie	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Emploi, Travail et Concertation Sociale	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
FED+	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Finances	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Fonds Belgo-Congolais d'Amortissement et de Gestion	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Fonds National des Calamités	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be

Institut belge des Services postaux et des télécommunications	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut d'Aéronomie Spatiale de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut de formation de l'Administration Fédérale (IFA)	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut géographique National (I.G.N.)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut National de Criminologie et de Criminalistique	bureaudegestion2.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut National des Invalides de guerre (I.N.I.G.)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut pour l'Égalité des Femmes ET DES Hommes (SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut Royal du Patrimoine Artistique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut Royal Météorologique de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut Scientifique de la Santé Publique	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Institut Supérieur de Planification d'Urgence	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Intérieur	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Jardin Botanique National de Belgique	
Justice	bureaudegestion2.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Mobilité et Transports	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Monnaie royale de Belgique	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Musée Royal d'Afrique Centrale	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Musées Royaux d'Art et d'Histoire	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Observatoire Royal de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Office de Contrôle des Mutualités	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Orchestre National de Belgique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Personnel et Organisation	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Politique Scientifique	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Régie des Bâtiments	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Réseau Télématique Belge de la	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be

Recherche (BELNET)	
Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Sécurité Sociale	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Service de l'Etat à gestion Séparée pour les Cartes d'Identité et le Registre National	bureaudegestion4.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Service des Pensions du Secteur Public (SdPSP)	bureaudegestion1.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Service d'Information Scientifique et Technique (S.I.S.T.)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be
Technologie de l'Information et de la Communication (FEDICT)	bureaudegestion5.scdf.tresorerie@minfin.fed.be